

NOM DE L'ETABLISSEMENT : COLLEGE GEORGES-CHAUMETON

ADRESSE : 9bis avenue des Pyrénées
31240 L'UNION

N° D'IDENTIFICATION : 0311094W

Année scolaire : 2019-2020

n° de séance 5

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Du jeudi 14 mai 2020

à 17 h30

1. Désignation secrétaire de séance
2. Ordre du jour
3. DHG : autonomie

EMARGEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du jeudi 14 Mai 2020

FONCTION	TITULAIRES	Pr	Ex Ab	Remplacé(e) par	SIGNATURE
CHEF D'ETABLISSEMENT	ZABUKOVEC Annie				
PRINCIPAL ADJOINT	MOURGUES Erik	X			
GESTIONNAIRE	ARFI Patrick	X			
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	LARROQUE Catherine	X			
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : - DEPARTEMENT - COMMUNE	VEZIAN Marie-Dominique	X			M.-D. Vezian
	MIRASSOU Jean-Jacques		X		
	GODEAS Isabelle		X		
	FEUILLERAT Joël	X			
PERSONNALITES QUALIFIEES	BOURDEL Jean-Pierre		X		
	RIGAUD Michel		X		
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	ROLAND Anne-Elisabeth	X			
	SCHWARTZ Jean-Christophe	X			
	PICARD Marion	X			
	SARRADET Stéphanie	X			
	BOUVAL-BERTIN Prisca	X			
	GENDREU Aïcha	X			
FiCOT Virginie	X				
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET DE SANTE	BONNAY Martine	X			
	LACHURIE Nicole	X			
	PEYROUZET Michel				
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES	RUFFIER Fabrice	X			
	CHAUVET Anne	X			
	BUGARIN Florian	X			
	PINET Martine	X			
	HENRY Chrystelle	X			
	DELRIEU Stéphane	X			
	ROUQUET Gilbert	X			
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	PINI Julien		X		
	FIGEN Agathe				
	GOMEZ-JAVIER Fahro				
TOTAL DES MEMBRES					30

Début du CA à 17h10

Quorum : 21 présents

Secrétaires : Mme Ficot avec l'aide de Mme Bonnay

Excusés : M. Mirassou, Mme Godéas, M. Bourdel, M. Rigaud, M. Peyrouzet, M. Pini
Arrivera en retard : Mme Chauvet

Ordre du jour :

Point N°1 - Information sur les mesures mises en oeuvre pour la réouverture du collège

Point N°2 - Commande d'un deuxième photocopieur pour la salle des professeurs

A l'ordre du jour du CA (Conseil d'Administration) du 19 mars était prévu la présentation du compte financier, le confinement a rendu impossible la tenue de ce CA, l'ordre du jour est donc reporté au CA qui se tiendra au mois de juin.

L'approbation des PV (Procès Verbal) des deux derniers CA, concernant la DGH (dotation globale horaire), deux votes contre, est mise en attente, au vu du confinement, qui a fait que ces deux PV ont été envoyés il y a longtemps.

A l'ordre du jour du prochain CA, l'approbation des PV de ces deux derniers CA et le PV du CA d'aujourd'hui, seront mis au vote.

Mme Zabukovec, Principale du collège, présente le protocole.

Point N°1 - Information sur les mesures mises en oeuvre pour la réouverture du collège

- Une pandémie mondiale, arrivée en catastrophe,
- Des parents qui ont du assurer l'accompagnement pédagogique de leurs enfants,
- Des enseignants qui ont du s'adapter à l'enseignement à distance,
- Des personnels in situ, qui ont du s'adapter et qu'il a fallu protéger,
- Des mesures et concertation compliquées.

Les informations officielles ont été données le 3 mai, ce qui donne un laps de temps réduit pour contacter tout le monde.

Mme Zabukovec insiste sur les points suivants :

- Pour l'ensemble de la communauté, ne pas faire prendre de risques à quiconque.
- Principe de rescolariser des élèves, de maintenir le sens des apprentissages.
- Aider les élèves en difficulté, sur les moyens, sur l'organisation...

Les éléments pris en compte pour la mise en place d'une rentrée le 18 mai :

- Réduction des ambitions d'accueil, au fur et à mesure des informations officielles, pour ne pas mettre en danger les personnels et les élèves, au départ accueil des 6° et des 5° prévu, choix d'accueillir tous les 6° uniquement.

- Lien entre les enseignants et leurs élèves, choix de garder ce lien, donc choix de ne pas mixer des élèves de 6° et de 5° dans des groupes.

- Accueillir tous les élèves de 6° (158), au total 93 réponses positives pour un retour au collège, suite à une enquête auprès de tous les parents de 6°.

- Le dispositif d'accueil, des 6° par groupes de 10 élèves, au maximum, donc 2 groupes par classe. Chaque groupe de 10 élèves est toujours accompagné par un AED (Assistant d'Éducation). Accueil avec un encadrement de l'équipe pédagogique de la classe, avec la prise en compte des professeurs ne pouvant être présents (certains ne pouvant pas être présents pour des raisons de santé ou de garde d'enfant). Cette organisation a été proposée aux familles avant sondage de retour au collège.

- La présence des personnels agents CD 31 (Conseil Départemental 31), 15 agents au total, 13 présents, 2 agents ne pouvant pas reprendre leur poste pour raison de santé ou pour garde d'enfants.

Soit 13,3 % d'absents

- Les personnels AESH (Accompagnant-e-s d'élèves en situation de handicap), 11 au total, 7 ne pouvant pas reprendre leur poste pour raison de santé ou pour garde d'enfants.

Soit 63,6 % d'absents

- Les enseignants, 51 au total, 17 ne pouvant pas reprendre leur poste pour raison de santé ou pour garde d'enfants.

Soit 33 % d'absents

- La vie scolaires fonctionne avec 11 AED et 2 CPE, 1 AED + 1 CPE ne pouvant pas reprendre leur poste pour raison de santé ou pour garde d'enfants.

Soit 15,33 % d'absents

Accueil en présentiel :

Les cours ne seront assurés que le matin.

Lundi et jeudi : 49 élèves dont 8 à la demi- pension

Mardi et Vendredi : 43 élèves, dont 10 à la demi-pension

L'AED en charge du groupe vient assurer l'interclasse, le temps que les enseignants changent de classe, et accompagne les élèves lors de leurs déplacements le matin, à la récréation, le midi pour le self et la sortie.

Un total de 18 élèves à la demi-pension, avec un accueil de 8 ou 9 élèves par demi-journée. L'accueil à la demi-pension est prévu en tenant compte des consignes, 1 élève sur les tables à 4 places, 2 élèves sur les tables à 6 places.

Au niveau de la cuisine les normes sont déjà draconiennes, donc pas de difficulté à accueillir les élèves. Pour ceux qui restent à la demi-pension penser à prendre un sac en plastique pour ranger le masque souillé et en avoir un autre pour la sortie du self.

17h20 Arrivée de Mme Chauvet

Merci aux familles d'avoir répondu si vite. Nous faisons un accueil à minima, on va tester, on va voir comment les élèves réagissent.

Le dispositif est mis en place jusqu'au 6 juin, le 2 juin aménagement du protocole en fonction de l'allocution du Président de la République.

L'objectif est d'accueillir les élèves au mieux, porter un masque toute une matinée n'est pas toujours évident.

Présentation du « Protocole de réouverture du collège. Au 18 mai 2020 »

1 / CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)

- Mise en place de la signalétique par Mme Jouard, M. Mourgues, l'Infirmière et l'aide de quelques AED.

Travail par espaces, Grille, Hall, Salle des professeurs, Salles de cours

- Utilisation du gel, dans le Hall, dans les salles de cours, aux toilettes, au self.

- Présentation de certaines affiches, du clip sur la mise en place du masque, sur la page d'accueil du site du collège, par M. Sarraf.

L'infirmière qui sera là tous les jours de présence des élèves. (Elle a été nommée le 11 mai, l'infirmière remplaçante ayant quitté le collège pour un travail)

- 2 masques seront donnés par personne venant en présentiel, un masque pouvant être porté 4 heures, et devant être changé après le passage au self.

1000 masques ont été achetés sur le budget du collège, un kit de 3 masques a été donné à tous les enseignants qui sont venus sur site.

1000 masques dit « canard », commandés par le collège, arriveront, soit semaine du 25 mai, soit semaine du 2 juin.

1000 masques éducation nationale sont arrivés pour les élèves (taille S), et 380 masques pour les personnels éducation nationale (professeurs, vies scolaire, administration), (taille M).

- 2 masques fournis par les familles, on donnera 2 masques à ceux qui n'en ont pas (on notera le nom des élèves à qui on donnera ces masques)

M. Henry (parent) : « Ces masques seront lavés ? »

Ces masques sont lavables 20 fois.

M. Henry (parent) : « Peut-on donner 2 masques à tous les élèves ? »

Réponse positive vu le nombre de masques disponibles, on essaiera d'en donner 2 à tous les élèves accueillis.

Mme Chauvet (parent) : « Comment gérer les masques sales ? »

Réponse : « Il faut prévoir un sac en plastique pour mettre les masques souillés. »

M. Feuillerat (Elu Mairie) : « Les masques sont là pour rassurer les parents. »

Pour les enseignants en présentiel, un kit leur sera donné comprenant :

2 masques pour eux, 5 masques pour les élèves (au cas où il y aurait un problème, en notant le nom des élèves à qui il donnerait un masque), un flacon de gel, des lingettes (de façon à désinfecter le poste de travail en arrivant dans la salle et en partant), une brosse pour le tableau plus des feutres, des stylos et des feuilles à donner aux élèves qui les auraient oubliés.

- Le principe est de respecter les gestes barrière et la distanciation physique.
- Vendredi 15 mai une réunion avec les enseignants et l'infirmière pour la présentation du protocole.

2 / Le jour de la rentrée

1^{er} Jour :

Accueil des élèves, Mme Zabukovec passera dans chaque classe.

Formation par l'infirmière aux gestes barrière, l'infirmière passera 20 minutes dans chaque classe.

- Les agents du département ont eu une formation, et ont eu une réunion avec l'infirmière durant laquelle ils ont pu voir les gestes barrière et ont pu poser leurs questions.
 - Pour la gestion des élèves et des personnels fragiles, l'infirmière a téléphoné aux familles des élèves qui ne viendront pas (réponses faites à la vie scolaire). Les élèves ayant certains PAI (Projet d'Accueil Individualisé), ne reviendront pas en présentiel.
 - Les salles seront ventilées régulièrement.
 - En cas de problème pour un personnel ou pour un élève, la personne sera dirigée vers l'infirmerie, il faudra faire appel à un AED pour accompagner la personne, aviser l'AED qui sera toujours présent à la vie scolaire via l'ENT (Environnement Numérique de Travail), « papillon Pronote ».
- Un équipement spécial sera fourni à l'infirmière, sur-blouse, visière, gants.

3 / Arrivée et sortie des élèves :

- M. Feuillerat (Elu Mairie) : « La présence municipale sera difficile car ils sont déjà beaucoup pris pour les écoles. »

- 1^{er} jour, à l'ouverture, l'AED, au portail, donnera 2 masques à chaque élève, en notant le nom de l'élève. Décision prise après avoir calculé que cela était possible.

- Les élèves vont se ranger dans la cour, 1 par 1. Les rangs actuels étant déjà trop étroits pour se ranger par 2 en temps normal, ils se rangeront auprès des barrières mises en place.

3 Classes ? 6 groupes, 6 barrières appartenant au collège

La Mairie prête 3 barrières, supplémentaires, au collège, suite à l'appel de M. Feuillerat (Elu Mairie).

- Les AED font monter les élèves, 3 escaliers, donc 2 groupes par escalier.

Garder le masque jusqu'à la maison.

17h50 Départ de Mme Larroque

4 / Ressources humaines :

La prise en compte des personnels pouvant venir en présentiel a impactée l'organisation, certains personnels ne pouvant pas venir pour raison de santé ou pour garde d'enfants. Mme Lefebres, CPE (Conseillère Principale d'Éducation) travaillera à distance. La présence importante des AED a contribué à l'organisation par petits groupes, toujours pris en charge.

On ne rentre pas n'importe comment.

Tout personnel entrant dans le collège doit se présenter à l'accueil.

Tout personnel non prévu au planning, en présentiel, doit se signaler à l'accueil.

Il doit indiquer où il désire se rendre et attendre l'accord, cela afin de connaître les zones à désinfecter.

5 / Protocole salles de cours :

- Marquage de l'emplacement des tables au sol, les tables ne peuvent pas être bougées.

- 2 étiquettes sur la table, 1 pour l'élève qui viendra la lundi et le jeudi, 1 pour l'élève qui viendra le mardi et le vendredi, un nom sur la première étiquette, l'autre sur la deuxième. Les étiquettes seront mises sous papier adhésif afin de permettre la désinfection par les agents.

Les élèves s'installent à leur place et n'en bougent pas jusqu'à la récréation ou la fin des cours, l'intercours se fait dans la salle, surveillé par l'AED responsable du groupe.

Les claviers et les télécommandes sont mis sous film plastique.

Mme Ficot (enseignante) : « Mettre les souris dans un sac congélation. »

La désinfection sera plus facile, on changera le film et les sacs plastique 1 fois par semaine.

M. Henry (parent) : « Les manuels ne seront pas utilisés ? »

Mme Zabukovec : « Non ce n'est pas possible, il est très difficile de les décontaminer. De plus les élèves peuvent apporter leurs livres, qu'ils ne pourront pas prêter. Les séries qui sont dans les classes

ne peuvent pas être déplacées, et elles ne pourraient servir qu'une fois par semaine et que pour un groupe. »

6 / Protocole CDI :

Le CDI est fermé.

7/ Protocole Récréation et pause méridienne :

Le protocole sanitaire implique la mise en place de deux récréations, une de 10h00 à 10h15, une autre de 10h20 à 10h35, permettant des déplacements protégés.

Dans la cour, des espaces dédiés aux AED (25 élèves dans la cour), d'où 2 récréations décalées, c'est compliqué, on verra. Si le passage aux toilettes, qui est très strict, le permet on pourra faire qu'une seule récréation.

Il y a des croix sur les bancs (choix de ne pas les « mettre hors service »), les élèves peuvent s'asseoir en respectant la distanciation.

8 / Protocole Toilettes :

Protocole mis en place.

Les toilettes de l'étage ne peuvent être utilisées que de façon très exceptionnelle.

Problème de déplacement d'un élève en respectant la distanciation, problème de la désinfection.

9 / Protocole Restauration :

Repas à 12h30, et après le repas, départ du collège.

Les plateaux sont donnés aux élèves prêts, couverts, pain, verre.

Tous les agents en contact, porteront des visières.

10 / Protocole Bureaux administratifs :

Protocole mis en place.

11 / Rôle Agent d'accueil :

Protocole mis en place.

Pas d'entrée de parents dans l'établissement.

Connaissance de toutes les entrées de personnels.

12 / Vie scolaire :

Un AED sera toujours présent à la vie scolaire, une séparation en plexiglas est mise en place.

Si demande d'un enseignant, l'AED en charge du groupe monte dans la salle de cour.

13 / Salle accueil parents / Salles de réunion :

Si une demande d'accueil faite, la réception se fera dans le bureau de l'assistante sociale, qui permet la distanciation. La salle d'accueil des parents, trop exigüe, est fermée.

La salle de réunion peut accueillir 13 personnes.

La salle de conférence peut accueillir 30 personnes.

14 / Protocole Salle des professeurs :

Accueil maximum : 10 personnes.

15 / Adaptations pédagogiques :

En classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire), accueil de 5 ou 6 élèves par Mme Villamana, accompagnée de 2AESH.

Les élèves de SEGPA (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), ne seront pas accueillis, au vue de la difficulté de faire respecter la distanciation par ces élèves et les ressources humaines qui ne peuvent pas être au maximum, pour des raisons de santé et de garde d'enfants. Un seul enseignant présent.

Peu d'enfants accueillis, ce sont les familles qui ont choisi.

Au niveau pédagogique on n'est plus dans le programme. Comment organiser le cours en présentiel ? En distantiel ?

Les enseignants ont un travail important, dans le stress, c'est épuisant.

Certains enseignants sont en présentiel deux demies journées par semaine. Lorsqu'ils sont en présentiel, ils ne poursuivent pas l'enseignement à distance avec leurs autres classes sur les créneaux concernés.

Il faut maintenir les élèves en situation d'apprentissage.

Comment mobiliser les élèves de 5°, 4° et 3° ? Surtout qu'avec le déconfinement ils peuvent sortir voir les copains. Les élèves commencent à décrocher.

M. Feuillerat (Elu Mairie) : « Parents, nous attirons votre attention sur le fait suivant.

Il a été constaté un grand nombre de regroupements des élèves devant le collège dans le Camino, les élèves ne tiennent pas compte des protocoles de distanciation et de port du masque. Intervention des forces de l'ordre pour disperser les élèves. »

L'orientation des 3^{ème} se fait par « Téléservice », les parents doivent se connecter à l'ENT, sur leur espace, afin de se tenir au courant de l'actualité. Il n'y a plus de signalisation des mail sur l'ENT sur la messagerie personnelle, du fait de la surcharge de l'ENT depuis le début du confinement.

Il faudra peut-être prendre les élèves de 3^{ème}, par groupe de 10 élèves, pour le passage de l'ASSR2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière de deuxième niveau). L'ASSR2 est obligatoire pour le passage du permis et elle est gratuite lors de son passage au collège.

Ainsi que pour rapporter les livres.

Pour les autres niveaux il faudra prévoir le retour des livres en fin d'année afin d'avoir le temps de les laisser en quarantaine (4 à 5 jours, avec une mise en quarantaine dans une pièce dédiée, par la personne qui les aura récupérés en portant masque et gants). Il faudra ensuite constituer les piles pour la rentrée et les remettre en quarantaine.

16 / Consignes élèves :

On va être bienveillant, mais on ne peut pas garder un élève qui transgresse le protocole, il met en danger les autres.

17 / Consignes personnels :

Respect strict du protocole.

18 / Questions et remarques des parents :

M. Henry (parent) :

« Y aura-t-il du travail l'après-midi des cours en présentiel ? »

Réponse :

Il y a une hétérogénéité des pratiques, c'est une nouvelle phase inédite, il faudra s'adapter.

Pour les sixièmes, les enseignants dont la discipline n'est pas faite en présentiel continueront à enseigner en distanciel. Il ne faut pas perdre de vue que les cours en distanciel continuent pour les autres niveaux.

Le travail pourra être fait par les élèves les jours où ils ne sont pas en présentiel, une trace écrite du travail fait en présentiel sera mise sur le cahier de texte, de façon que les élèves non présents sachent ce qui a été fait et le travail à faire si il y en a..

Nous pouvons constater une certaine détresse de la part des élèves, des parents, des enseignants. Un certain nombre de nouveautés et de problèmes, les parents et les enseignants sont devenus co-éducateurs, des questions d'organisation se sont posées à tous, une certaine détresse psychologique, l'accentuation des diversités des pratiques pédagogiques.

Certains élèves décrocheurs, ou en décrochage, ils se sont connectés 1 fois ou 2, au début du confinement. Décrochage parfois du à une détresse numérique.

Problématique des inégalités face à l'outil informatique, pas d'ordinateur, un ordinateur pour toute la famille, des enfants en enseignement à distance, des parents en télétravail, sans compter les problèmes de connexion, voire de « zone blanche ».

Le vécu est très différent d'une famille à l'autre.

Au niveau pédagogique on n'est plus dans le programme. Comment organiser le cours en présentiel ? En distanciel ?

Certains enseignants en présentiel deux demies journées par semaine.

Comment mobiliser les élèves de 5[°], 4[°] et 3[°] ? Surtout qu'avec le déconfinement ils peuvent sortir voir les copains. Les élèves commencent à décrocher.

M. Feuillerat (Elu Mairie) : Parents, nous attirons votre attention sur le fait suivant.

Il a été constaté un grand nombre de regroupements des élèves devant le collège dans le Camino, les élèves ne tiennent pas compte des protocoles. Intervention des forces de l'ordre pour disperser les élèves.

Remarque des parents :

« Les classes virtuelles ont apporté un plus aux enfants. Pourquoi pas plus de classe virtuelle ? »

Réponse :

Tout le monde n'est pas au même niveau, certains professeurs se sont formés.

Certains se sont lancés. Mais il est à déplorer un certain nombre d'incivilités, d'irrespect, d'« injures », qui ont provoqués l'arrêt de certaines classes virtuelles.

Remarque des parents :

« Les élèves vont-ils avoir les acquis ? »

Réponse :

Il va y avoir une phase de remise à niveau sur une durée, peut-être, de septembre à Toussaint. Il faut avoir une certaine bienveillance.

Question des parents :

« Si il y a un cas de Covid 19 ? »

Réponse :

Il faut éviter le brassage des élèves, donc mise à l'isolation de la personne à l'infirmerie, une chambre dédiée. Le groupe est identifié. Mme la Principale est tenue de donner les noms.

Mme Chauvet (parent):

« Les professeurs d'EPS peuvent-ils faire faire du sport aux élèves, peut-être en dehors du collège ? »

Réponse :

Professeurs E.P.S. : M. Marty (enseignant E.P.S) : Lors d'une réunion l'IPR (Inspecteur Pédagogique Régional (second degré)), indiquait « il est interdit qu'un enseignant, de collège, prenne un groupe d'élèves à l'extérieur du collège. »

Pour l'E.P.S., distance de sécurité, 5 mètres quand « marche », 10 mètres quand course (ou activité soutenue), de plus pas d'accès aux vestiaires.

M. Feuillerat (Elu Mairie) : C'est trop tôt, pas d'ouvertures des structures, pas d'activités extérieures, hier évacuation des bords du lac, pas d'autorisation du Préfet.

Dans certains quartiers 2 ou 3 parents se retrouvaient avec leurs enfants, d'où un rappel à l'ordre, regroupement de plus de 10 personnes.

Des regroupements de plus de 10 adolescents signalés, en particulier devant et autour du collège.
Des sorties sportives de groupes de plus de 10 personnes.

M. Feuillerat (Elu Mairie) : Rentrée scolaire des primaires sur l'Union

- Crainte de tout le monde

- Des parents inscrits ne sont pas venus

- Pas d'ouverture des maternelles, seul reste en place le Service Minimum d'Accueil (SMA), pour les soignants et les prioritaires

- Ceux qui ont repris, ça leur a appris à vivre comme ça

18h50 Départ de Mme Vezian (représentant CD31)

Remarques :

Il n'y aura le ramassage scolaire que le matin. Problème pour les élèves venant de Lapeyrouse.

Si les normes restent aussi conséquentes, il ne sera pas possible de prendre plus d'élèves. Le protocole est efficace mais rigide.

Le principe est de tester le fonctionnement, tout est amené à évoluer. Il ne faut prendre aucun risque. Les élèves ne sont jamais sans accompagnement.

Pour la signalétique ont se retrouve un peu seul. Tout le nécessaire de marquage a été commandé. Mise en place du protocole « Covid 19 » à l'infirmerie.

Si des parents le veulent, on pourra envisager de peut-être raccrocher de nouveaux élèves, en étudiant les demandes. Il n'est pas question d'arriver au collège sans accord. Même démarche pour le self.

Deux enfants de soignants seront raccrochés à un groupe, ils seront présents l'après-midi. Comme pendant le confinement, où ils étaient accueillis tous les jours sauf le mercredi, à leur demande.

Merci à l'ensemble des personnels qui ont permis cette reprise ..

Point N°2 - Commande d'un deuxième photocopieur pour la salle des professeurs

Vote POUR à l'unanimité.

Un CA est prévu début juin, présentation du compte financier, échanges enseignement en présentiel et en distanciel.

Fin du CA à 19h15

La présidente A.Zabukovec



La secrétaire de séance : V.Ficot

